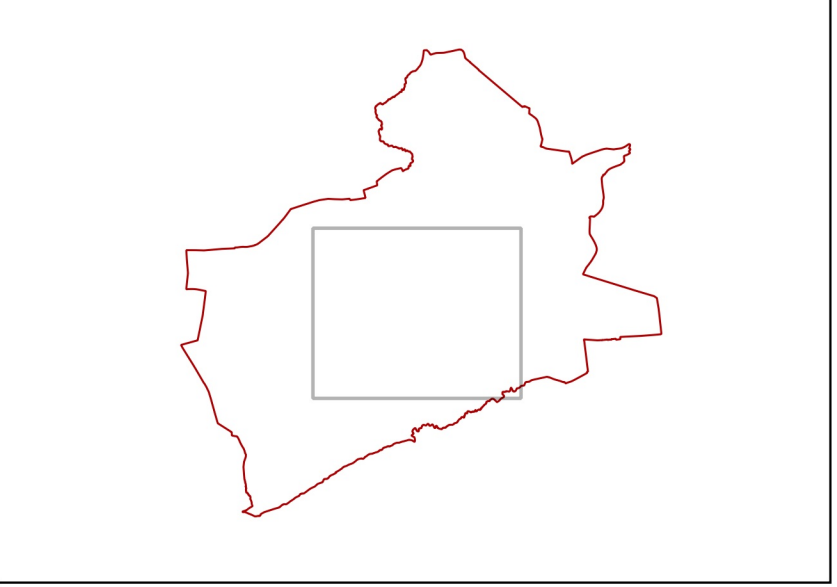


COMMUNE DE CERELLES
INDRE-ET-LOIRE

PLAN LOCAL D'URBANISME



DOCUMENTS GRAPHIQUES
- Bourg -
APPROBATION

Echelle: 1:2 000

Révision du P.L.U. prescrite le 11 septembre 2014
P.L.U. arrêté le 25 octobre 2016
P.L.U. mis à l'enquête publique le 7 février 2017
P.L.U. approuvé le 9 mai 2017



Légende

Zonage

UA

UB

UC

1AUh

A

N

Ne

NI

Nt

Zone urbaine centrale

Zone d'extension de l'urbanisation à vocation principale d'habitat

Zone destinée à l'implantation des activités artisanales

Zone d'urbanisation future à court terme à vocation principale d'habitat

Zone agricole

Zone naturelle et forestière

Secteur naturel d'équipements sanitaires

Secteur naturel de loisirs

Secteur naturel de tourisme

Autres prescriptions réglementaires

Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Emplacement réservé n°1 (accès largeur 8m; commune bénéficiaire)

Emplacement réservé n°2 (accès; commune bénéficiaire)

Emplacement réservé n°3 (aménagement de carrefour et stationnement; commune bénéficiaire)

Périmètre d'OAP

Plantations à réaliser

Bois protégés au titre de l'article L151-19 CU

Cheminements doux existants à conserver

Haies à préserver

Bande de nuisances sonores (250m de part et d'autre de l'A28)

Site archéologique

Site pollué non constructible en l'état